

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑰ Numéro de dépôt: 86402657.0

⑤① Int. Cl.⁴: **E 06 B 9/386**

⑱ Date de dépôt: 28.11.86

③① Priorité: 05.12.85 FR 8518284

④③ Date de publication de la demande:
15.07.87 Bulletin 87/29

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **Garin, Joseph**
424 bis chemin de Saquier
F-06200 Nice(FR)

⑦② Inventeur: **Garin, Joseph**
424 bis chemin de Saquier
F-06200 Nice(FR)

⑦④ Mandataire: **Hautier, Jean-Louis**
OFFICE MEDITERRANEEN DE BREVETS D'INVENTION 24
rue Masséna
F-06000 Nice(FR)

⑤④ Stores vénitiens en matériaux textiles.

⑤⑦ Cette lame, constituée d'un fourreau, formé par la double épaisseur de tissu, est caractérisée par la division de ce fourreau en plusieurs gaines sur toute la longueur.

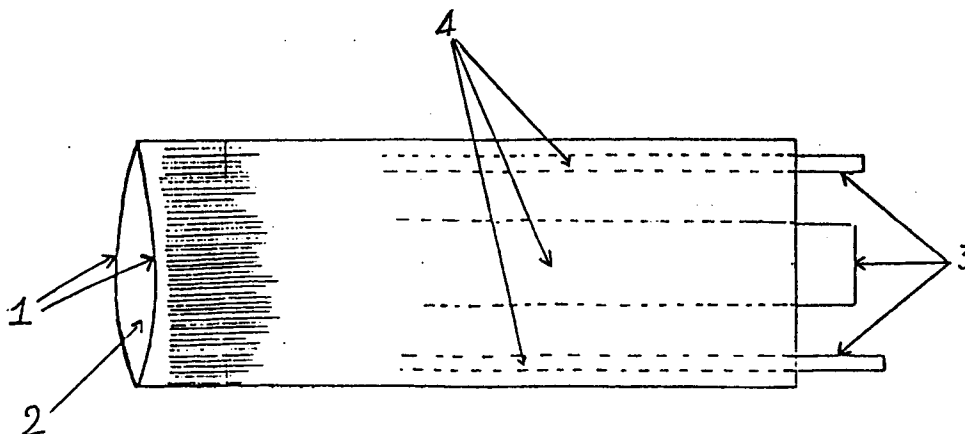
Cette division est obtenue par couture ou autres moyens.

Les différentes largeurs de lames peuvent comporter une ou plusieurs gaines.

Ces gaines (4), obtenues par couture du fourreau (2)

formé par la double épaisseur de tissu (1) permettant le passage de raidisseurs (3) sur toute la longueur de la lame, donnant ainsi à la lame un maintien, permettent d'obtenir de grandes largeurs de stores.

Ces raidisseurs peuvent être de différentes formes et en différents matériaux.



0228937

"Stores vénitiens en matériaux textiles"

A ce jour, il existe des stores vénitiens réalisés en métal, ceci limite les effets décoratifs.

5 Pour pallier cet inconvénient, il est employé un matériau textile permettant toutes sortes de dessins, lignes et autres produisant des effets esthétiques et augmentant le décor des fenêtres.

La présente invention consiste en une lame caractérisée par une double épaisseur de tissu formant, sur toute la longueur de cette lame, un fourreau.

10 Cette lame est fabriquée en différentes largeurs et a été apprêtée industriellement pour obtenir une meilleure tenue du tissu.

On utilise cette lame de tissu comme lame de store vénitien.

Les largeurs de lames permettent d'obtenir des décorations et des présentations différentes.

15 Le store vénitien, dont les lames sont en aluminium, est plus considéré comme un produit de fonction : bureau, banque, administration.

La lame de tissu donne, au store vénitien, un aspect tout à fait contraire, plus décoration plus store d'ameublement.

20 Cette lame constituée d'un fourreau formé par la double épaisseur de tissu est caractérisée par la division de ce fourreau en plusieurs gaines sur toute la longueur.

Cette division est obtenue par couture ou autres moyens.

Les différentes largeurs de lames peuvent comporter une ou plusieurs gaines.

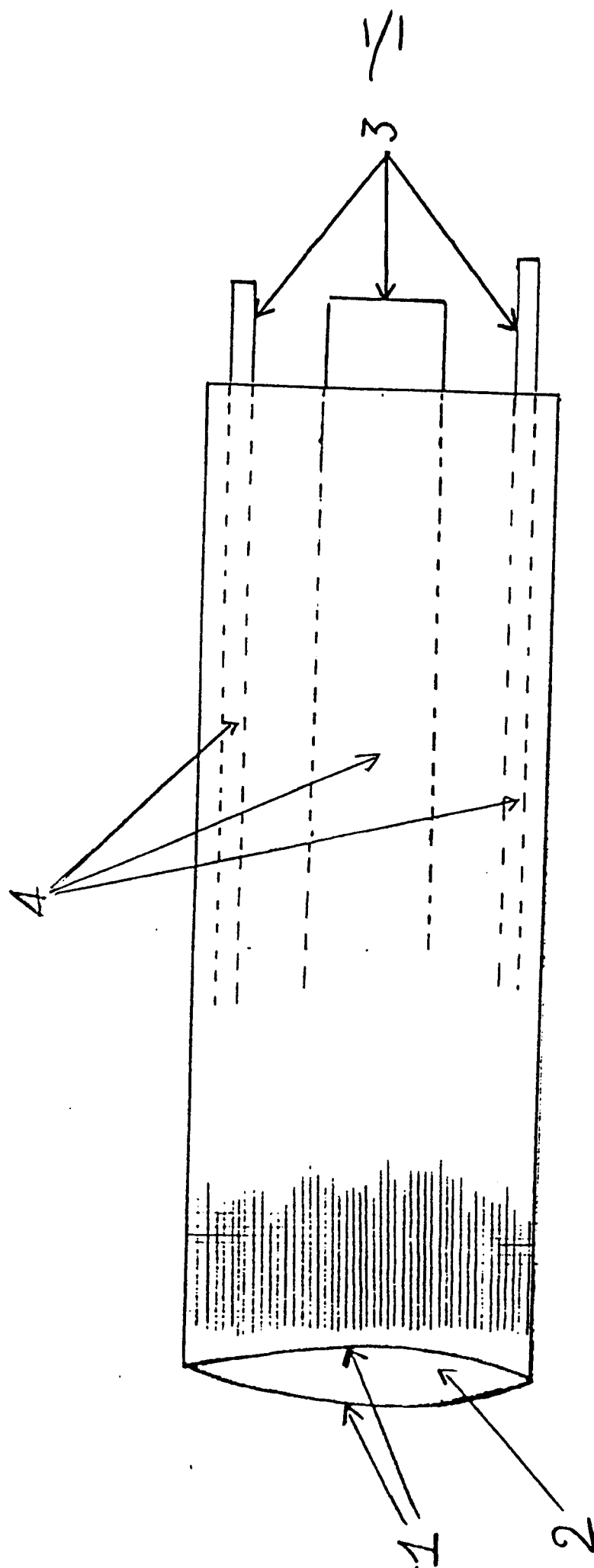
25 Ces gaines 4, obtenues par couture du fourreau 2 formé par la double épaisseur de tissu 1 permettant le passage d'au moins un raidisseur 3 sur toute la longueur de la lame, donnant ainsi à la lame un maintien, permettent d'obtenir de grandes largeurs de stores.

30 Ces raidisseurs peuvent être de différentes formes et en différents matériaux.

REVENDEICATIONS**0228937**

1. Lame de store vénitien en matériau textile caractérisée par le fait
qu'elle est constituée d'un fourreau (2) formé par la double épaisseur de
tissu, la division de ce fourreau (2), par couture ou autres moyens, forme
des gaines (4), ledit fourreau (2) comporte aux moins deux gaines (4) dans
lesquelles sont placés au moins deux raidisseurs (3).
2. Lame de store vénitien en matériau textile selon la revendication
1 caractérisée par le fait
qu'au moins deux gaines (4) pour raidisseurs (3) sont positionnées aux
extrémités longitudinales de ladite lame.
3. Lame de store vénitien en matériau textile selon l'une quelconque
des revendications 1 ou 2 caractérisée par le fait
que les raidisseurs (3) sur une même lame sont de différentes formes.
4. Lame de store vénitien en matériau textile selon l'une quelconque
des revendications 1, 2 ou 3 caractérisée par le fait
que la lame est fabriquée en différentes largeurs.
5. Lame de store vénitien en matériau textile selon l'une quelconque
des revendications 1, 2 ou 3 caractérisée par le fait
que les raidisseurs (3) peuvent être en matériaux différents.

0228937





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0228937

Numéro de la demande

EP 86 40 2657

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
X	US-A-2 994 370 (PINTO) * Colonne 1; colonne 2, lignes 1-69; figures 7,8 *	1	E 06 B 9/386
A	---	2,3,5	
A	FR-A-2 240 344 (RONKHOLZ-TÖLLE) * Page 9, lignes 9-21; figure 12 *	1,2	
A	--- DE-A-3 207 850 (TV-MAIN ROLLO) * Pages 8-11; figures 1-7 *	1	

Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			E 06 B

Lieu de la recherche
LA HAYE

Date d'achèvement de la recherche
10-03-1987

Examineur
VIJVERMAN W.C.

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
A : arrière-plan technologique
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention
E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date
D : cité dans la demande
L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant